

Domaine Santé MscSa

Orientation : Physiothérapie

INTERVENTIONS EN PRATIQUE AVANCÉE DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.374.PHPA.F.21

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 10

Type : Module obligatoire

Module optionnel obligatoire

Module optionnel

Catégorie : Module principal
Core course

Module lié au module principal
Related course

Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau : Module de base

Module d'approfondissement

Module avancé

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Semestre d'automne

Module sur 2 semestres

Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

Français

Allemand

Anglais

Temps de cours : 60h Temps de travail personnel individuel : environ 240h

Lieu de cours : Lausanne, HESAV

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules

Avoir suivi le/les modules

Pas de prérequis

Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert

Rôle de manager

Rôle d'apprenant et de formateur

Rôle de communicateur

Rôle de promoteur de la santé

Rôle de professionnel

Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Am1 avoir recours à ses compétences et aptitudes approfondies du diagnostic différentiel en tant qu'experts du mouvement et de la douleur de même que disposer d'une capacité de discernement professionnel et scientifique.

Am2. générer de nouvelles connaissances/compétences et les mettre en œuvre en examinant de manière critique, en modifiant et en développant de (nouvelles) approches thérapeutiques, des processus physiothérapeutiques basés sur la science, le diagnostic, l'intervention, les résultats et l'évaluation.

Em2. savoir comment les directives nationales en matière de santé sont développées et, dans ses activités professionnelles et cliniques, tenir compte des répercussions de ces directives sur la santé.

Gm4. contribuer de manière significative au développement de sa propre profession, notamment en générant de nouvelles connaissances théoriques spécifiques à la physiothérapie en encourageant et en assurant la mise en œuvre d'une pratique basée sur la médecine factuelle.

Objectifs généraux du module

- Comprendre et analyser les enjeux de la pratique avancée pour la physiothérapie en Suisse.
- Clarifier les formes de raisonnement clinique et interroger sa propre façon d'y recourir.
- Appliquer un processus de raisonnement clinique pour appuyer et améliorer les traitements ainsi que les interventions en physiothérapie et en réadaptation.
- Développer son leadership professionnel
- Développer son accès à des méthodes et instruments d'évaluation afin d'optimiser leur utilisation en pratique.
- Identifier des modèles, programmes ou techniques d'interventions s'adressant à des populations et/ou des contextes spécifiques et déterminer leur valeur scientifique et pratique.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Modèles et stratégies de prise de décision
- Diagnostic différentiel en physiothérapie
- Théories du leadership
- Instrument d'évaluations, tests et interprétation des résultats
- Rôle, bénéfices et inconvénients de la pratique avancée en physiothérapie
- Pratique avancée dans différents domaines de la physiothérapie (pour des populations/contextes spécifiques)
- Gestion des cas complexes, trajectoire des patients/clients et case-management

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours, ateliers et séminaires adaptés aux petits groupes
Travaux de groupes

Ecole d'été : les étudiant·es qui le souhaitent ont la possibilité de s'inscrire pour l'école d'été 3AMK Summer School (en ligne) : « Leadership Skills for a Changing World » organisée par les Universités de Sciences Appliquées finlandaises Metropolia, Laurea et Haaga-Helia. Les étudiant·es qui suivront cette école d'été seront dispensé·es des cours portant sur le leadership et des lectures correspondantes.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Exigences de fréquentation

- La présence aux cours est obligatoire
- En cas d'absence de plus de 20%, un travail individuel supplémentaire est demandé

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le/la professeur·e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant·e concerné·e.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module est composée d'une seule note correspondant à la construction d'un portfolio et d'un dossier écrit constitué durant le module démontrant l'acquisition des compétences pré-citées. Les consignes et délais sont précisés en début de module.

Les étudiant·e-s qui participeront à l'école d'été rendront leur portfolio après l'école d'été et y intégreront les compétences acquises lors de cette expérience internationale.

La note est attribuée entre 6 (meilleure note) à 1 et arrondie au demi-point.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4 Pas de remédiation si la note est inférieure à 3

En cas de remédiation, un travail complémentaire sera demandé selon les modalités et délai précisés suite à la décision de remédiation.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété, en principe, à la session suivante. Une note inférieure à 4 à un module répété entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie complète sera à disposition sur Cyberlearn et sur Zotero avant de démarrage du module.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Guillaume Christe (HESAV)

Enseignants : Guillaume Christe (HESAV) ; Etienne Dayer (HEdS HES-SO Valais-Wallis) ; Simone Gafner (HEdS Genève) ; Jean-Bernard Michotte (HESAV) ; Pierre Nicolo (HEdS Genève) ; Marielle Pirllet (HEdS HES-SO Valais-Wallis) ; autres intervenants dont le nom sera communiqué en cours de module.

Date : 13.01.2022 / GCH

Validation : 28.01.2022 / LSA